



CONFÉDÉRATION SUISSE
OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



① CH 683 142 A5

⑤ Int. Cl.⁵: A 44 C 5/10

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ FASCICULE DU BREVET A5

⑲ Numéro de la demande: 1719/90

⑳ Date de dépôt: 21.05.1990

㉔ Brevet délivré le: 31.01.1994

㉕ Fascicule du brevet
publié le: 31.01.1994

㉗ Titulaire(s):
Victor Chirazi, Genève

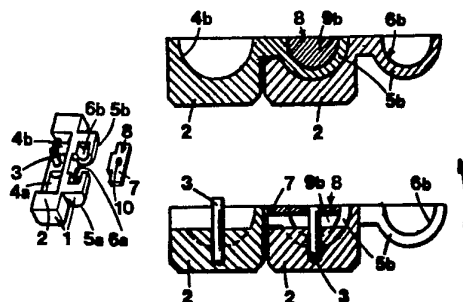
㉘ Inventeur(s):
Chirazi, Victor, Genève

㉙ Mandataire:
Kirker & Cie SA, Thônex (Genève)

⑤④ Bracelet à maillons articulés.

⑤⑦ Chaque maillon (1) présente une partie principale (2) présentant sur sa face intérieure deux logements semi-cylindriques (4a, 4b) et, sur l'un de ses grands côtés, deux extensions semi-cylindriques (5a, 5b) prévues pour s'engager et tourner coaxialement dans les logements (4a, 4b) d'un maillon (1) contigu. Une pièce de retenue (7) présente des saillies semi-cylindriques (9a, 9b) engagées dans des logements (6a, 6b) des extensions latérales (5a, 5b). Toutes ces parties semi-cylindriques (4a, 4b; 5a, 5b; 6a, 6b; 9a, 9b) sont coaxiales, pour permettre une certaine rotation entre maillons contigus. La liaison entre ces derniers est assurée par une goupille (3) solidarissant chaque maillon (1) avec la pièce de retenue (7) coopérant avec l'extension (5a, 5b) d'un maillon contigu.

La construction permet d'éviter l'emploi de pivots classiques.



Description

On connaît déjà de nombreux types de bracelets métalliques, pour montres et autres, formés d'une rangée de maillons articulés grâce à des pivots. Ces derniers sont les points délicats de ce genre de bracelets et la présente invention a pour but de les supprimer; elle a pour objet un bracelet selon la revendication 1.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution du bracelet selon l'invention.

fig. 1 est une vue en perspective par dessus d'une partie de cette forme d'exécution à plat.

fig. 2 représente un maillon du bracelet selon fig. 1, vu en perspective par dessous.

fig. 3 est une vue en perspective par dessus, de deux maillons selon fig. 2, assemblés.

fig. 4 est une vue en perspective par dessus du maillon selon fig. 2.

fig. 5 est une vue en perspective par dessus d'une pièce de retenue visible en vue par dessous sur la fig. 2.

fig. 6 est une vue à plus grande échelle, en coupe selon 6-6 de fig. 3.

fig. 7 est une vue à la même plus grande échelle, mais en coupe selon 7-7 de fig. 3.

Le bracelet dont une partie de sa longueur est représentée en perspective sur la fig. 1 est formé de maillons 1 de forme apparente générale rectangulaire et tous du même type. Dans cet exemple ils sont simplement de longueurs différentes.

Le maillon représenté vu par dessous, en perspective, sur la fig. 2 comporte une partie principale 2, de forme générale rectangulaire s'étendant perpendiculairement à la longueur du bracelet, comme on le voit sur la fig. 1. Au milieu de cette partie 2 du maillon il est fixé dans un trou borgne de cette partie, une goupille 3, de préférence par soudure. De part et d'autre de cette goupille, cette partie 2 présente, sur sa face intérieure par rapport au poignet, deux cavités symétriques 4a, 4b de forme sensiblement semi-cylindriques.

Chaque maillon 1 présente, sur un des côtés latéraux, deux extensions latérales identiques 5a, 5b, distantes l'une de l'autre et aussi des extrémités de la partie principale 2, comme on le voit sur la fig. 2. Chacune de ces extensions 5a, 5b, présente, sur le côté intérieur par rapport au poignet, deux cavités sensiblement semi-cylindriques 6a, 6b, coaxiales avec la forme extérieure semi-cylindrique de ces extensions 5a, 5b.

Les extensions semi-cylindriques 5a, 5b, sont prévues pour se loger exactement dans les évidements semi-cylindriques respectifs 4a, 4b d'un maillon 1 voisin, comme on le voit sur le dessin (fig. 2, 3, 6).

A chaque maillon 1 est associé (fig. 2) une pièce de retenue 7 constituée par une plaquette présentant une face plane 8 et une face opposée présentant deux saillies 9a, 9b sensiblement semi-cylindriques, prévues pour venir s'emboîter respectivement dans les cavités 6a, 6b. La face plane 8 de la plaquette 7 est à fleur avec la face interne du bracelet (fig. 3, 6, 7). Dans sa partie médiane, la pièce de

retenue 7 présente un trou 10 dans lequel l'extrémité libre de la goupille 3 est engagée, puis soudée pour assurer la solidarisation de cette goupille 3 et de la pièce de retenue 7. Cette extrémité de la goupille est ensuite arasée pour être à fleur avec la surface intérieure du bracelet.

En examinant les fig. 3, 6 et 7, on comprend que la goupille 3 se trouve entre les deux extensions 5a, 5b et assure la liaison permanente entre chaque maillon 1 et l'un des maillons voisins, tout en permettant une rotation limitée, dans le sens de la flèche 11, de ces maillons l'un par rapport à l'autre, pour passer de la position à plat (fig. 1) à la position enroulée autour du poignet. Cette rotation est assurée, d'une part, du fait du jeu existant entre les parties 2 successives, et, d'autre part, du fait que les parties semi-cylindriques 5a, 5b peuvent tourner entre, respectivement, 9a, 6a et 9b, 6b, vu la coaxialité de ces différentes parties semi-cylindriques.

On voit qu'ainsi la liaison articulée des maillons est assurée sans employer aucun pivot et sans aucune pièce de liaison apparente sur le bracelet porté au poignet.

Revendications

1. Bracelet métallique formé d'une rangée de maillons articulés, caractérisé en ce que chaque maillon (1) présente une partie principale (2) s'étendant perpendiculairement à la longueur du bracelet, au milieu de laquelle une goupille (3) est fixée sur elle, tandis que, de part et d'autre de cette goupille, cette partie principale (2) présente, sur sa face intérieure par rapport au poignet, deux cavités symétriques (4a, 4b) au moins approximativement semi-cylindriques, en ce que chaque maillon présente d'un côté deux extensions latérales (5a, 5b) de forme sensiblement semi-cylindrique, prévues pour s'emboîter dans lesdites cavités (4a, 4b) d'un maillon voisin, pour réunir ces deux maillons de façon articulée, et en ce qu'il est prévu, pour chaque maillon, une pièce de retenue (7) fixée à l'extrémité libre de ladite goupille (3), pour retenir lesdites parties semi-cylindriques (4a, 5a et 4b, 5b) en position d'engagement, une certaine rotation relative entre le maillon considéré et ledit maillon voisin étant assurée par un jeu entre maillons et par le fait que lesdites extensions latérales semi-cylindriques (5a, 5b) présentent, sur la face intérieure du bracelet, des cavités (6a, 6b) sensiblement semi-cylindriques coaxiales entre elles et avec ces extensions latérales (5a, 5b), tandis que la pièce de retenue (7) présente deux parties semi-cylindriques (9a, 9b) en relief emboîtées dans ces cavités (6a, 6b).

2. Bracelet selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite goupille (3) est fixée par une de ses extrémités dans un trou borgne de la partie principale (2) du maillon (1), tandis que son extrémité opposée est à ras de la surface intérieure du bracelet et est engagée et soudée dans un trou (10) de ladite pièce de retenue (7).

3. Bracelet selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que lesdites extensions latérales (5a, 5b) sont symétriques, distantes l'une de l'autre et des extrémités du maillon (1) respectif.

FIG.1

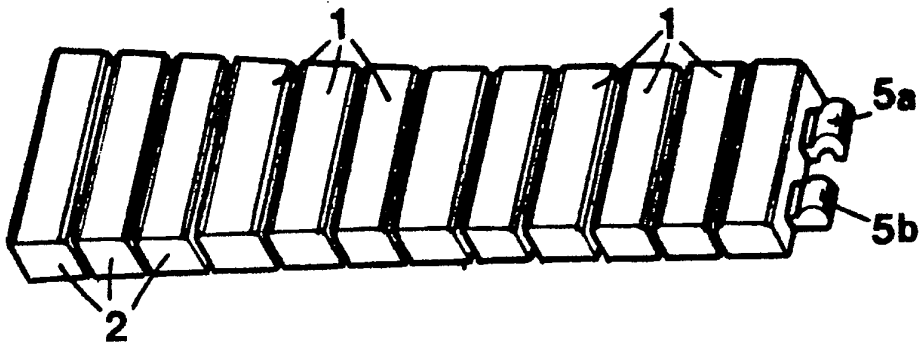


FIG.2 FIG.3 FIG.4 FIG.5

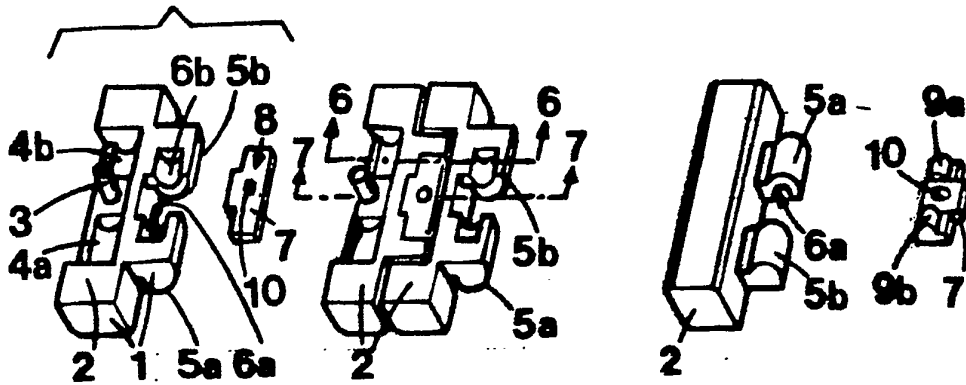


FIG.6

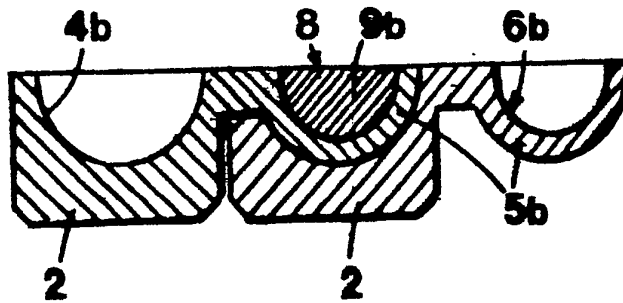


FIG.7

